

# MESNIL INFO

## Mairie ouverte :

le lundi soir de 18h30 à 20 h  
le mardi de 9h à 12h et  
de 14h à 16h30

Mairie de Mesnil-Jourdain

14 rue de Cavoville

27400 Le Mesnil-Jourdain

mairie-mesniljourdain@wanadoo.fr

Tel : 02.32.50.55.22

## Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord à toutes et tous, je veux exprimer en mon nom et au nom du conseil municipal tous nos vœux de bonheur et de santé à vous-mêmes ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

La deuxième vague de Covid 19 a touché la population Mesnil-Jourdain beaucoup plus durement que la première. Le souhait le plus ardent que je pourrais formuler pour 2021 est que tout cela cesse au plus vite. Que nous puissions revivre en toute liberté, en toute simplicité, sans contrainte. L'époque des vœux est normalement une période qui nous permet de nous retrouver, de nous rencontrer mais l'épidémie de Covid en a décidé autrement. Ainsi le repas des aînés, le Noël des enfants, les vœux à la population ne peuvent pas avoir lieu.

Nous ferons la deuxième partie des travaux de l'église pour entendre les cloches sonner. Ensuite nous avons réfléchi pour faire la première tranche des travaux pour l'enfouissement de réseaux sur Caillouet. Nous avons mis des limitations de vitesse à 30 km/h sur le hameau de Caillouet et sur la rue de Cavoville suite à plusieurs réclamations comme quoi des personnes roulent trop vite. Nous avons commandé un défibrillateur qui sera mis à la mairie et accessible de jour comme de nuit.

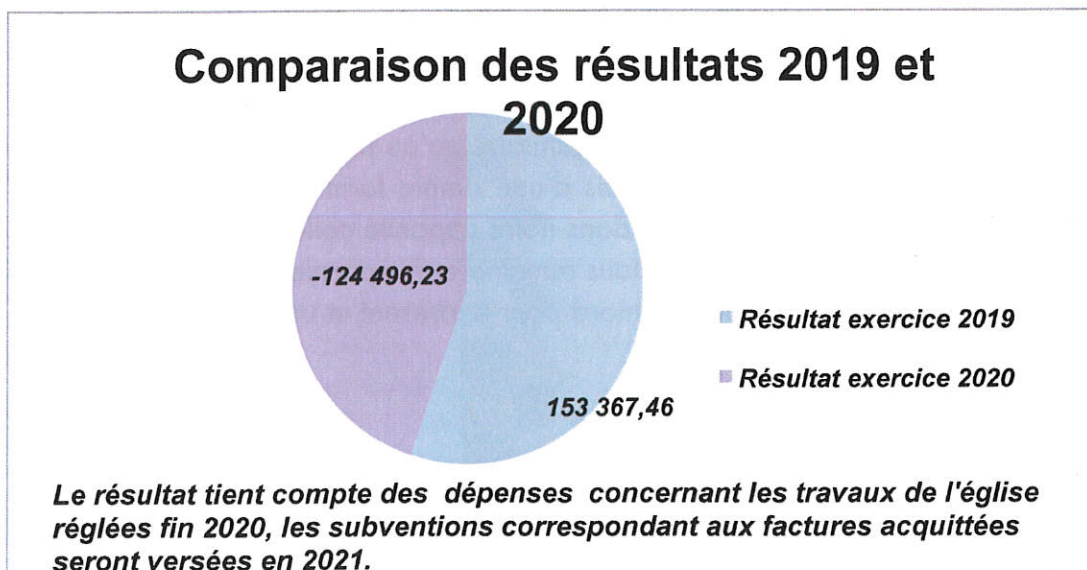
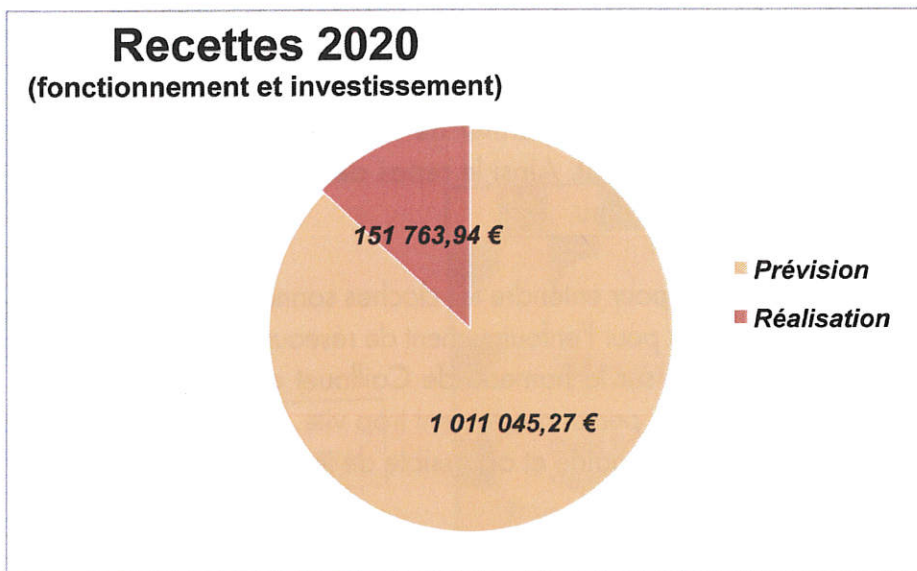
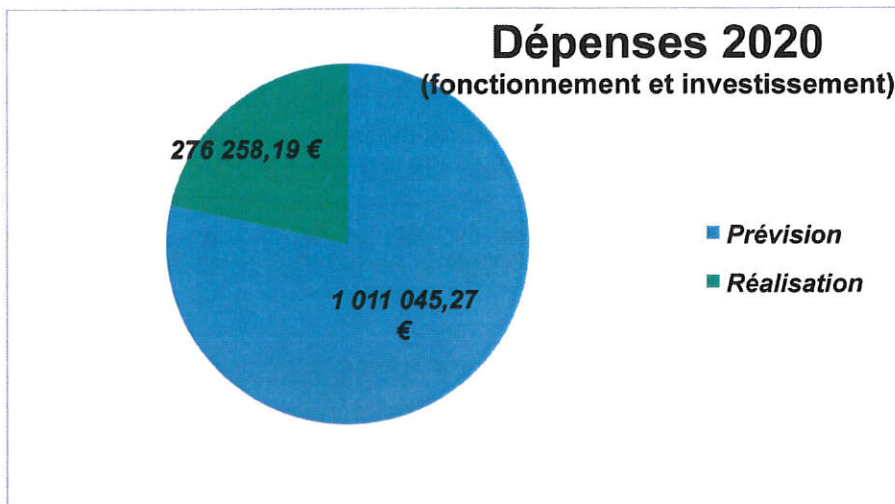
Je sais qu'en ce moment, l'emploi et l'activité économique sont au centre de vos préoccupations. Nos restaurateurs, nos commerçants sont soumis à de rudes épreuves ainsi que certains artisans et PME. Le monde culturel a été aussi gravement touché. Un grand nombre de salariés sont dans l'angoisse de l'avenir et pour certains privés d'une partie de leur salaire. Le front de l'emploi sera très certainement un enjeu majeur, mais pour l'heure, nous ne connaissons rien des conditions dans lesquelles l'année 2021 va se dérouler tant au plan sanitaire qu'au plan économique.

En vous renouvelant mes meilleurs vœux, il ne s'agit pas d'une simple formule convenue mais bien l'expression d'une réelle confiance dans l'avenir, dans notre capacité collective à dépasser nos inquiétudes, nos difficultés. Nous pourrions alors nous remémorer les paroles de Jean Jaurès « il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

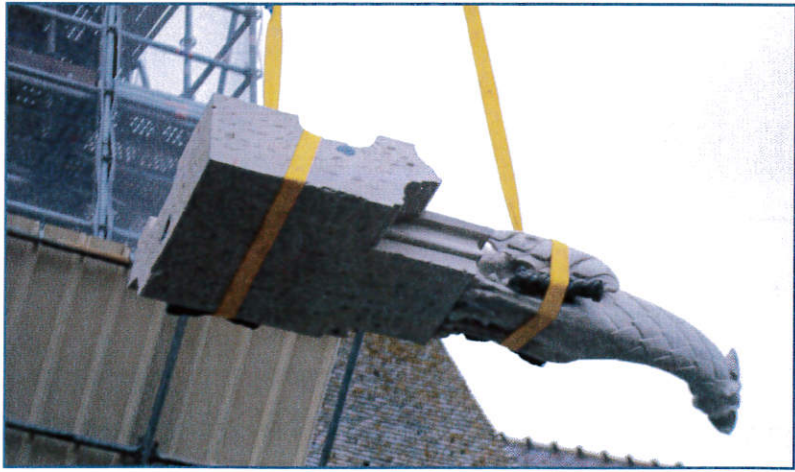
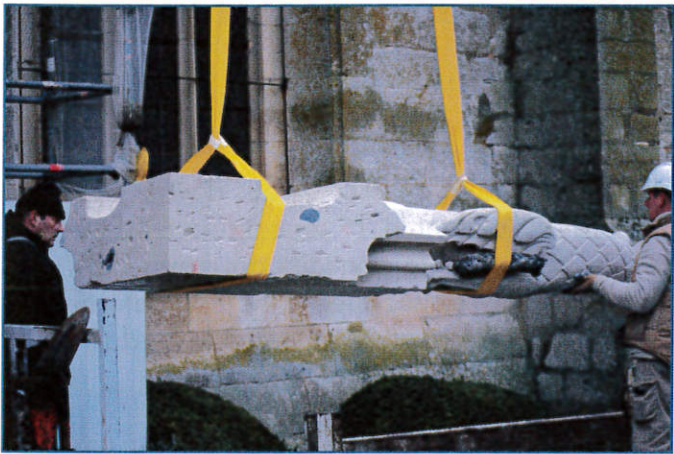
Mr GILLES Pierrick

## Finances communales

Récapitulatif du budget primitif 2020 sous forme de graphique



*Travaux de l'église*



### **Grainothèque :**

Dans la cour de la mairie, après les containers, vous avez une grainothèque !  
Vous pouvez y déposer des graines, de préférence dans un pot fermé, et vous y prenez celles qui vous intéressent.

### **Boîte à livres :**

Inutile de vous en expliquer le fonctionnement ! Il y a une bonne rotation de livres, surtout des plus récents....

### **Inscriptions sur les listes électorales :**

Si vous voulez voter pour les élections départementales et régionales en 2021, vous devrez vous inscrire sur les listes électorales au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour du scrutin. Pour cela, vous pouvez venir vous inscrire en mairie (avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité), sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) (vous devrez scanner votre justificatif de domicile et votre pièce d'identité) ou par courrier adressé à la mairie en remplissant le Cerfa n° 12669\*02 (vous joindrez la photocopie des pièces justificatives demandées).

### **Etat civil**

Naissances – Félicitations et bienvenue à :

Ève GIFFON DEVÈS, le 25 mai 2020

Alice ROBART, le 05 octobre 2020

Mariages – Avec tous nos vœux de bonheur à :

Monsieur Frédéric PELLETIER et Madame Delphine CORDIER, le 24 décembre 2020

Décès – Nous adressons nos condoléances aux familles de :

Monsieur Jean-Paul VENEU, le 02 juillet 2020

Monsieur Didier CODRON, le 21 août 2020

### **Recensement**

LE MESNIL-JOURDAIN : 246 habitants (Source INSEE 2020)



## Evènements

11 novembre :  
cérémonies commémoratives  
de la guerre de 1914-1918



Décembre : installations  
des décorations de Noël



Décembre : Noël des enfants



## *Les associations*

### **Anciens combattants Surville- Le Mesnil-Jourdain**

Président : Monsieur Marcel Deschat

### **Les Cheveux d'Argent**

Présidente : Madame Marianne Crevel. Cette association propose des activités et des moments de convivialité 1 jeudi sur 2, dans la salle de Surville, aux personnes des communes alentours. Elle propose également des sorties en car (spectacle, visites, restaurants,...)

### **Association de Conservation du Patrimoine**

Président : Monsieur Christophe Dubrulle

Christophe Dubrulle et son équipe organisent des expositions de peintures au Mesnil-Jourdain bien sûr (sauf pendant les travaux à l'église) et dans les communes de l'Eure et d'autres départements (voir programme ci-dessous). Les recettes de cette association sont un soutien financier plus qu'important pour les travaux de l'église.

L'association organise également les manifestations départementales, nationales et européennes (Pierres en Lumières, Journées Européennes du Patrimoine, fête de la Peinture,...). Votre adhésion et votre participation y seront reçues avec gratitude.

## *Collecte des ordures ménagères :*

**LE JEUDI MATIN.** Sortir la poubelle la veille au soir.

Pour économiser sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et la voir baisser, il est nécessaire de réduire le poids de ses déchets ! Des poules peuvent vous y aider, ou le compostage (70 aides de l'agglo pour l'achat d'un bac à compost). L'Agglo subventionne à 50% l'achat des couches lavables pour vos bébés. Quant aux textiles et les chaussures, ils peuvent être déposés dans toutes les bornes Le Relais.

Le mobilier peut être déposé dans la benne « mobilier » des déchèteries, ou déposés dans les Ressourceries de Val de Reuil ou du Manoir. Si le meuble est trop lourd ou encombrant, vous pouvez téléphoner à la Ressourcerie qui viendra le chercher (02 32 50 85 64).

**Les bacs à déchets qui sont situés à côté des containers, cour de la mairie, n'ont pas vocation à recevoir vos déchets ! Veuillez les déposer devant votre porte, les jours de collecte, ou les déposer en déchèterie !**

## *Collecte des déchets verts*

**LE MARDI MATIN.** Sortir la poubelle la veille au soir.

Pour réduire le poids de ces déchets, vous pouvez acheter un broyeur à végétaux, le louer, ou tondre avec un robot ou une tondeuse mulching. Le brûlage des végétaux est interdit par arrêté préfectoral n°D3 SIDPC 20 144 du 16 novembre 2020. En cas de non respect de ces mesures, le code pénal prévoit une contravention d'un montant de 450 €.



## **La Maison de l'Habitat**

11 B, rue Pierre Mendès-France – Louviers 02 32 63 63 00

Vous y trouverez des aides gratuites pour :

- La rénovation (conseils d'experts, solutions de financement,..)
- L'installation (mise en ligne des offres immobilières en achat ou location, accompagnement des nouveaux habitants,..)
- Louer son bien (aide pour la valorisation du bien en vue de le louer, aides pour la rénovation, des informations juridiques,..)
- Un architecte conseil (pour créer une extension, envisager un découpage parcellaire,...).

## **PIMMS**

4, rue Le Massif -27400- LOUVIERS 02 32 61 27 77

Vous y trouverez un accueil physique pour vous aider à régler les différends que vous pouvez avoir avec l'administration, vos fournisseurs (ERDF, GDF,...), une aide pour la rédaction des courriers, ou encore pour utiliser l'informatique,...

## **Enfance-Jeunesse**

Presque tous les accueils de Loisirs de l'Agglo pratiquent désormais le même tarif de centre aéré ou d'hébergement, en fonction de votre quotient familial.

## **Arsène**

Tel : 02 76 46 03 69 mail à : [bonjour-arsene.fr](mailto:bonjour-arsene.fr) (réponse sous 48 heures)

Une aide pour vous et votre famille (recherche d'une place en crèche, d'un logement, ...), pour votre entreprise (besoin d'un lieu de séminaire, d'un local, d'une aide financière,...) ou pour votre séjour (où trouver une activité sportive, des visites, un lieu de détente,...).

## **PLUi- H**

Depuis le 19 novembre 2020, la carte communale a été abrogée. Le seul document de planification applicable sur la commune est le PLUi-H.

Ce document est consultable sur le site <https://www.agglo-seine-eure.fr>.

Le document d'urbanisme intercommunal se substitue complètement aux documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal. Il a été élaboré en tenant compte des projets communaux, des projets émis par les habitants, le tout en respectant les politiques menées par l'agglomération pour l'habitat et le développement économique. Ce PLUi-H doit également être conforme aux exigences de l'Etat, pour le maintien des terres agricoles notamment.

Bien sûr, vos projets ont pu évoluer ou mûrir depuis l'enquête publique. Vos nouveaux projets doivent nous être adressés par écrit (courrier ou mail), pour que nous puissions les transférer aux Personnes Publiques Associées (chambre d'agriculture, Etat,...) qui les étudieront. Si les PPA donnent leur accord, il sera alors décidé une modification du PLUi-H pour qu'ils puissent aboutir.



## Transport

Vous, ou vos enfants, peuvent bénéficier d'un transport à la demande. Un taxi vient vous chercher et vous dépose à Louviers. Pour réserver ce taxi, vous devez téléphoner la veille chez Sémo au 02 32 50 85 73. Le trajet vous coûtera 1 euro.

En ce qui concerne les collégiens et lycéens, certaines cartes de transport scolaire donnent la possibilité de prendre ce taxi gratuitement. Renseignez-vous chez Sémo, rue de la Laiterie, à Louviers.

## Appel à candidatures écopâturage

MILIEUX NATURELS 02 32 50 89 52

Propriétaire de plusieurs terrains sur le territoire, l'Agglomération Seine-Eure met gratuitement à disposition de ses habitants : particuliers, associations, entreprises ou agriculteurs, des espaces verts à destination de chevaux, moutons, vaches, chèvres,... Cette offre de terrains a été élargie aux terrains communaux.

Si vous êtes candidat pour utiliser ces terrains gratuitement, téléchargez le dossier de candidature sur le site <https://www.agglo-seine-eure.fr/.preservons-milieus-naturels/engagez-vous-eco-paturage/> et retournez-le à l'Hôtel d'Agglomération place Thorel à Louviers. Sinon, venez en mairie.

## Recette du bonheur

### Recette du Bonheur

Dans le grand plat du bonheur,  
Versez tout d'abord de la joie de vivre à ras bord,  
Mélangez avec un concentré d'amitié,  
Prenez deux bonnes tranches de rigolade,  
Que vous soupoudrez de fous rires,  
Nappez de beaucoup d'amour tendre et sucré,  
Pimentez de quelques graines de folies,  
Servez avec une pêche d'enfer  
Et faites durer longtemps !

A consommer SANS modération

(Auteur : Mystérieux)

